

Sommaire

Signataires	VII
Liste chronologique	IX
Index alphabétique	XIII

Texte de base

Titre I^{er}. **Cadre juridique de la convention**

Art. 1 ^{er} . Champ d'application	1
Art. 2. Date d'effet de la convention	2
Art. 3. Durée de la convention	2
Art. 4. Révision de la convention	2
Art. 5. Dénonciation de la convention	2
Art. 6. Dépôt de la convention et adhésion à la convention	3

Titre II. **Relations collectives au niveau de la branche**

Art. 7. Commission paritaire	4
------------------------------------	---

Art. 8. Commission nationale d'interprétation et/ou de conciliation.....	4
Art. 9. Participation. Intéressement. Epargne.....	5

Titre III. Relations collectives dans l'entreprise

Art. 10. Liberté d'opinion. Liberté syndicale.....	5
Art. 11. Droit syndical.....	6
Art. 12. Délégués syndicaux.....	7
Art. 13. Délégués du personnel.....	7
Art. 14. Comité d'entreprise.....	8
Art. 15. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.....	9
Art. 16. Conseil de discipline.....	10

Titre IV. Dispositions relatives au contrat de travail

Art. 17. Egalité dans l'emploi et travailleurs handicapés.....	11
Art. 18. Embauche par contrat à durée indéterminée (CDI).....	13
Art. 19. Embauche par contrat à durée déterminée (CDD).....	14
Art. 20. Carte professionnelle.....	15
Art. 21. Classification des fonctions.....	16
Art. 22. Salaires minima.....	26
Art. 23. Durée du travail.....	26
Art. 24. Temps partiel.....	26
Art. 25. Heures supplémentaires.....	27
Art. 26. Retards. Absences.....	28
Art. 27. Sanctions.....	28
Art. 28. Congés payés.....	28
Art. 29. Congé de maternité.....	30
Art. 30. Congé d'adoption.....	31
Art. 31. Congé parental d'éducation. Travail à temps partiel.....	32

Art. 32. Absences maladie et accident.....	32
Art. 33. Congés pour obligations militaires.....	33
Art. 34. Congés pour événements familiaux.....	34
Art. 35. Restauration.....	34
Art. 36. Délai-congé.....	35
Art. 37. Licenciement.....	35
Art. 38. Démission.....	36
Art. 39. Retraite.....	36

Titre V. Régimes de retraite et de prévoyance

Art. 40. Régime de retraite.....	37
Art. 41. Régimes de prévoyance. Frais médicaux.....	37

Titre VI. Emploi, formation et perfectionnement professionnel

Art. 42. Emploi. Formation et perfectionnement.....	37
---	----

Titre VII. Dispositions diverses

Art. 43. Avantages acquis.....	38
Art. 44. Obligation de non-concurrence.....	39

Annexes

Annexe I. Règlement intérieur de la commission paritaire.....	41
Annexe II. Règlement intérieur de la commission nationale d'interprétation et/ou de conciliation.....	45
Annexe III. Grille des métiers repères.....	51
Annexe IV. Grille des salaires.....	57
Annexe V. Retraite surcomplémentaire.....	59
Annexe VI. Prévoyance.....	61

Annexe VII. Frais médicaux 67

Annexe VIII. Règlement intérieur de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) 71

Réduction et aménagement du temps de travail

Accord du 12 mai 1999 relatif à la réduction et à l'aménagement du temps de travail 75

Avenant du 19 novembre 2014 à l'accord du 12 mai 1999 relatif à la réduction et à l'aménagement du temps de travail 103

Egalité professionnelle

Accord du 5 mars 2009 relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes 109

Formation professionnelle

Accord du 8 juillet 2011 relatif à la formation professionnelle 117

Accord du 9 janvier 2012 relatif à la formation professionnelle 121

Accord du 14 mars 2013 relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences 157

Accord du 23 septembre 2015 relatif aux taux de contribution à la formation professionnelle 165

Contrat de génération

Accord du 24 octobre 2013 relatif au contrat de génération 171

Salaires

Accord du 13 décembre 2010	185
Accord du 9 janvier 2012	187
Accord du 17 décembre 2012	189
Accord du 5 décembre 2013	191
Avenant du 4 décembre 2014	193

Signataires

Organisations patronales ⁽¹⁾ :

Fédération française des courtiers d'assurances et de réassurances (FCA) ;
Syndicat français des assureurs conseils (SFAC).

Syndicats de salariés :

Fédération des services CFDT ;
Fédération des employés, cadres, techniciens, agents de maîtrise CFTC ;
Fédération de l'assurance CFE-CGC ;
Syndicat national de l'encadrement du courtage et des agences d'assurances
CFE-CGC ;
Syndicat national de l'assurance et de l'assistance CFTC.

(1) Le 10 janvier 2006 la chambre syndicale des courtiers d'assurances (CSCA) a été créée suite à l'union du SFAC et des syndicats de la FCA, tous deux signataires de la convention collective nationale.

Liste chronologique des textes

Textes antérieurs :

Accord « OPCASSUR » du 22 décembre 1994 ;

Accord d'adhésion du 22 décembre 1994 à l'accord « OPCASSUR » du 22 décembre 1994 ;

Avenant du 1^{er} février 1995 à l'accord « OPCASSUR » du 22 décembre 1994 ;

Avenant du 10 avril 1995 à l'accord « OPCASSUR » du 22 décembre 1994 ;

Avenant du 8 février 1996 à l'accord « OPCASSUR » du 22 décembre 1994 ;

Accord-cadre du 29 juin 1996 ;

Avenant du 29 octobre 1996 ;

Avenant du 20 juin 1997 à l'accord du 29 juin 1996 ;

Avenant du 26 septembre 1997 à l'accord « OPCASSUR » du 22 décembre 1994
(arrêté d'extension du 16 décembre 1997) ;

Accord « ARTT » du 12 mai 1999 (arrêté d'extension du 4 août 1999) ;

Accord « Fonds CFA » du 23 juin 1999.

Texte de base du 18 janvier 2002 et ses six annexes (arrêté d'extension du 14 octobre 2002) :

Annexe III « Grille des métiers repères » du 20 juin 2002 (arrêté d'extension du 14 octobre 2002) ;

Annexe IV « Grille des salaires minima » (arrêté d'extension du 14 octobre 2002) ;

Annexe V « Retraite complémentaire » du 18 janvier 2002 (*arrêté d'extension du 14 octobre 2002*) ;

Annexe VI « Prévoyance » du 18 janvier 2002 (*arrêté d'extension du 14 octobre 2002*) ;

Annexe VII « Frais médicaux » du 18 janvier 2002 (*arrêté d'extension du 14 octobre 2002*) ;

Annexe VIII « CPNEFP » du 18 janvier 2002 (*arrêté d'extension du 14 octobre 2002*) ;

Modifié et complété par :

Avenant « CPNFP » du 20 juin 2002 (*arrêté d'extension du 14 octobre 2002*) ;

Accord « Règlement intérieur de la commission paritaire [Annexe I] » du 20 juin 2002 (*arrêté d'extension du 14 octobre 2002*) ;

Accord « Règlement intérieur de la CNIC [Annexe II] » du 20 juin 2002 (*arrêté d'extension du 14 octobre 2002*) ;

Accord « Fonds CFA » du 21 juillet 2002 ;

Avenant « Formation professionnelle » du 14 novembre 2002 ;

Avenant « Temps partiel » du 19 décembre 2002 (*arrêté d'extension du 6 octobre 2003*) ;

Accord « Commission de suivi » du 6 mars 2003 (*arrêté d'extension du 3 octobre 2003*) ;

Avenant « Congés payés et frais médicaux » du 6 mars 2003 (*arrêté d'extension du 3 octobre 2003*) ;

Avenant « Formation professionnelle » du 25 juin 2003 ;

Avenant « Salaires » du 30 juin 2003 (*arrêté d'extension du 8 octobre 2003*) ;

Avenant « Fonds CFA » du 8 juin 2004 ;

Avenant du 13 juin 2004 à l'accord « ARTT » du 12 mai 1999 (*arrêté d'extension du 22 décembre 2004*) ;

Avenant « Salaires » du 24 juin 2004 (*arrêté d'extension du 8 novembre 2004*) ;

Accord « Formation professionnelle » du 8 novembre 2004 (*arrêté d'extension du 13 avril 2005*) ;

Accord « Fonds CFA » du 27 juin 2005 ;

Avenant « Formation professionnelle » du 27 juillet 2005 à l'accord du 8 novembre 2004 (*arrêté d'extension du 2 mars 2006*) ;

Avenant « Salaires » du 25 octobre 2005 (*arrêté d'extension du 16 janvier 2006*) ;

Accord « Fonds CFA » du 28 juin 2006 ;

Avenant « Salaires » du 28 décembre 2006 (*arrêté d'extension du 3 mai 2007*);
Avenant « Frais médicaux » du 13 février 2007 à l'annexe VII du 18 janvier 2002 ;
Accords « Fonds CFA » du 18 juin 2007 ;
Accord « Salaires » du 11 décembre 2007 (*arrêté d'extension du 20 mars 2008*);
Accord « Fonds CFA » du 27 juin 2008 ;
Accord « Salaires » du 30 décembre 2008 ;
Accord « Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes » du
5 mars 2009 (*arrêté d'extension du 8 octobre 2009*) ;
Avenant « Modification de la convention » du 9 juillet 2009 ;
Accord « Fonds CFA » du 22 juin 2009 ;
Accord « Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours profes-
sionnels » du 11 décembre 2009 ;
Accord « Salaires » du 11 décembre 2009 ;
Accords du 14 juin 2010 ;
Accord « Salaires » du 13 décembre 2010 (*arrêté d'extension du 5 avril 2011*);
Accord « Commission paritaire de validation des accords d'entreprise » du
13 décembre 2010 (*arrêté d'extension du 23 décembre 2011*) ;
Accords « Fonds CFA » du 23 juin 2011 ;
Accord « Formation professionnelle » du 8 juillet 2011 à l'annexe VII du
18 janvier 2002 (*arrêté d'extension du 24 février 2012*);
Avenant « Frais médicaux » du 15 septembre 2011 à l'annexe VII du
18 janvier 2012 (*arrêté d'extension du 2 avril 2012*) ;
Avenant « Formation professionnelle » du 18 octobre 2011 (*arrêté d'exten-
sion du 2 avril 2012*) ;
Accord « Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours profes-
sionnels » du 14 décembre 2011 ;
Accord « Salaires » du 9 janvier 2012 (*arrêté d'extension du 12 juin 2012*) ;
Avenant « Prévoyance » du 9 janvier 2012 à l'annexe VI du 18 janvier 2002 (*ar-
rêté d'extension du 29 octobre 2012*) ;
Accord « Formation professionnelle » du 9 janvier 2012 (*arrêté d'extension
du 10 août 2012*) ;
Accords « Fonds CFA » du 21 juin 2012 (*arrêté d'extension du 12 février 2013*);
Accord « Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours pro-
fessionnels » du 21 novembre 2012 (*arrêté d'extension du 26 avril 2013*) ;
Accord « Salaires » du 17 décembre 2012 (*arrêté d'extension du 16 mai 2013*);

- Accord « Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » du 14 mars 2013 (*arrêté d'extension du 7 novembre 2013*);
- Accord « Fonds CFA » du 17 juin 2013 (*arrêté d'extension du 10 juillet 2014*);
- Accord « Contrat de génération » du 24 octobre 2013 (*arrêté d'extension du 27 mars 2014*);
- Accord « Salaires » du 5 décembre 2013 (*arrêté d'extension du 24 octobre 2014*);
- Avenant « Réduction et aménagement du temps de travail » du 19 novembre 2014;
- Avenant « Salaires » du 4 décembre 2014 (*arrêté d'extension du 16 juillet 2015*);
- Accord « Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels » du 21 janvier 2015 (*arrêté d'extension du 20 novembre 2015*);
- Avenant « Prévoyance » du 10 mars 2015 (*arrêté d'extension du 21 décembre 2015*);
- Accord « Taux de contribution à la formation professionnelle » du 23 septembre 2015.

Index alphabétique

A

Absences (art. 26) :

– maladie et accident (art. 32)

Administration (art. 3, *Annexe I*, et art. 2, *Annexe VIII*)

Aménagement du temps de travail :

– *Accord du 12 mai 1999 et son avenant du 19 novembre 2014*

Avantages acquis (art. 43)

B

Bénéficiaires des garanties (art. 1^{er}, *Annexe VI*)

C

Carte professionnelle (art. 20)

Classification des fonctions (art. 21)

Comité d'entreprise (art. 14)

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (art. 15)

Commission :

- compétences (art. 2, *Annexe I*, et art. 4, *Annexe VIII*)
- composition (art. 1^{er}, *Annexe I*, et art. 1^{er}, *Annexe VIII*)
- de suivi (art. 7, *Annexe VI*)

Commission nationale d'interprétation et/ou de conciliation (art. 8)

Commission paritaire (art. 7)

Congés :

- d'adoption (art. 30)
- de maternité (art. 29)
- parental d'éducation (art. 31)
- payés (art. 28)
- pour événements familiaux (art. 34)
- pour obligations militaires (art. 33)

Conseil de discipline (art. 16)

Convention :

- champ d'application (art. 1^{er})
- date d'effet (art. 2)
- dénonciation (art. 5)
- dépôt et adhésion (art. 6)
- durée (art. 3)
- révision (art. 4)

Contrat de génération (*Accord du 24 octobre 2013*)

Cotisations (art. 6, *Annexe VI*, et art. 4, *Annexe VII*)

D

Délai-congé (art. 36)

Délégués :

- du personnel (art. 13)
- syndicaux (art. 12)

Démission (art. 38)

Droit syndical (art. 11)

Durée du travail (art. 23)

E

Egalité professionnelle (*Accord du 5 mars 2009*)

Embauche :

- par contrat à durée déterminée (CDD) (art. 19)
- par contrat à durée indéterminée (CDI) (art. 18)

Emploi, formation et perfectionnement (art. 42)

Entrée en vigueur (art. 8, *Annexe VI*, et art. 5, *Annexe VII*)

Epargne (art. 9)

F

Financement et répartition du FPSPP (*Accord du 21 janvier 2015*)

Formation professionnelle :

- *Accord du 8 juillet 2011*
- *Accord du 9 janvier 2012*
- *Accord du 23 septembre 2015*

Frais :

- de repas (art. 6, *Annexe I*)
- de transport (art. 7, *Annexe I*)
- médicaux (*Annexe VII*)

G

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (*Accord du 14 mars 2013*)

Garantie :

- décès, invalidité absolue et définitive (art. 1^{er}, *Annexe VI*)
- incapacité temporaire (art. 3, *Annexe VI*)
- rente d'invalidité (art. 4, *Annexe VI*)
- rente éducation (art. 2, *Annexe VI*)

Grille des métiers repères (*Annexe III*)

H

Handicapés (Egalité dans l'emploi) (art. 17)

Heures supplémentaires (art. 25)

I

Indemnisation (art. 5, *Annexe I*, et art. 3, *Annexe VIII*)

Intéressement (art. 9)

L

Liberté d'opinion et syndicale (art. 10)

Licenciement (art. 37)

N

Non-concurrence (Obligation) (art. 44)

P

Participation (art. 9)

Prévoyance (art. 41) (*Annexe VI*)

– *Avenant du 10 mars 2015*

R

Restauration (art. 35)

Retards (art. 26)

Retraite (art. 39 et art. 40) :

– surcomplémentaire (*Annexe V*)

Réunions préparatoires (art. 4, *Annexe I*)

S

Salaires minima (art. 22)

Sanctions (art. 27)

T

Travail à temps partiel (art. 24 et art. 31)